

PRÉFET DE VAUCLUSE
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Construction d'une centrale solaire photovoltaïque au sol
située lieu-dit « les puits » à Piolenc (84)**

Par arrêté du 24 mai 2022, il sera procédé pour le compte de la SAS OXY 1905 à une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, **du lundi 20 juin 2022 au mercredi 20 juillet 2022 inclus**.

Cette enquête portera sur :

- une demande de permis de construire pour la construction d'une centrale solaire photovoltaïque au sol lieu-dit « les puits » à Piolenc (84).

Au terme de la procédure, un permis de construire pour construction d'une centrale solaire photovoltaïque comprenant 7644 m² de panneaux, d'un poste de transformation/livraison avec édification de clôtures à Piolenc (84) pourra être accordé ou refusé, au titre du code de l'urbanisme, par arrêté préfectoral.

Le commissaire enquêteur est M. Patrick THABARD, fonctionnaire en retraite.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable sur internet à l'adresse suivante: <http://www.vaucluse.gouv.fr/enquetes-publiques-r2584.html> et en version papier dans la mairie de Piolenc (84).

Le public pourra formuler ses observations :

- sur support papier, dans la mairie de Piolenc (84). Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur ;
- sur un poste informatique, mis à disposition dans la mairie de Piolenc (84), aux jours et heures d'ouverture de la mairie.
- par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : ddt-ads-urbanisme@vaucluse.gouv.fr
- Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet <http://www.vaucluse.gouv.fr/enquetes-publiques-r2584.html> ;

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Piolenc (siège de l'enquête) – Service Urbanisme – N° 6 Rue Jean Moulin – BP 1 - 84420 PIOLENC, à l'attention du commissaire enquêteur. Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

La commune du Vaucluse concernée est : Piolenc.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la Mairie de Piolenc :

- lundi 20 juin 2022 matin de 09h00 à 12h00 (ouverture de l'enquête),
- mardi 28 juin 2022 matin, de 09h00 à 12h00,
- lundi 4 juillet matin, de 09h00 à 12h00,
- mercredi 20 juillet 2022 après-midi, de 14h00 à 17h00 (clôture de l'enquête).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Piolenc (84) et sur internet à l'adresse suivante : <http://www.vaucluse.gouv.fr/enquetes-publiques-r2584.html> à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le responsable du projet est Monsieur Gauthier Fannonel – président de la SASU OXY 1905, demeurant 16bis, rue Philippe de Lassalle – 69004 LYON E-mail : equinoxe.gf@gmail.com ;